

JOURNAL DES JOURNÉES N° 69

le mercredi 9 décembre 2009, édition de 23h 59

MESSAGE

par Silvia Salman

Cher Jacques-Alain, je vous écris ces lignes alors que j'ai appris il y a quelques heures la nouvelle de ma nomination comme AE. Si je suis passée par le dispositif de la passe, c'est que ce trajet avait été à l'horizon de mon expérience d'analysante, j'en suis convaincue. Dès mon entrée à l'École, mon désir, l'intérêt que je prenais à la psychanalyse, allaient dans ce sens.

Les temps changent, les Écoles de l'AMP, le Champ freudien aussi. Ces changements, l'ouverture du prochain Congrès les accompagne. L'avenir de la psychanalyse dépend de ces changements, et de l'usage que, nous psychanalystes, sauront en faire.

Tout change, mais quelque chose demeure : quelqu'un qui est passé par une analyse, qui a consenti à sa relation avec l'inconscient, qui a eu le désir de pousser l'expérience jusqu'à son terme, ne peut pas ne pas ressentir l'exigence de transmettre.

Voilà dans quelles dispositions je suis au moment où je viens d'être nommée AE. J'ai le désir de transmettre à la communauté analytique, et au-delà, ce que l'expérience d'une analyse a pu transformer en moi. Le Congrès de Paris sera pour moi l'occasion de faire passer à l'acte ce travail.

Traduit de l'espagnol par JA Miller

VARIA SUR LA PASSE (3)

Yasmine Grasser, *Le disparate et la passe*

Hélène Deltombe, *L'enjeu de la passe*

Philippe Chanjou, *La passe est un travail d'écriture*

Esthela Solano-Suarez, *Ceci est une réponse*

Alain Revel, *Dur souvenir d'un passeur*

Bernard Tournade, *Le passeur : entre vif et pédagogie*

Sonia Chiriaco, *Bulletin de santé de la passe, et quelques questions*

Jacques-Alain Miller, *Regard en arrière*

*

LETTRES ET MESSAGES

Adele Succetti : *Mon baptême*

LE DISPARATE ET LA PASSE

par Yasmine Grasser

Le signifiant *dissolution* reste pour moi un signifiant de Lacan, un signifiant un peu tabou, peut-être même refoulé, le nom d'un traumatisme. Il a été aussi le formidable levier dont se sont emparés J.-A. Miller, E. Laurent avec quelques autres pour créer l'École de la Cause freudienne à laquelle nous sommes tous très attachés.

Dans le *JJ 65*, Agnès Aflalo a évoqué l'ombre que ce signifiant a fait peser sur l'École, ajoutant : « je ne me souviens pas que les AE d'alors aient analysé le malaise de l'École et ses causes ». Elle ne va pas jusqu'à dire qu'à cette place est venue la dissolution de l'École par Lacan. J'en tire cependant la conséquence suivante : s'il est aujourd'hui attendu des AE de l'ECF qu'ils interprètent le malaise de la passe dans l'École et dissolvent les semblants produits par le réel du groupe (Anne Lysy-Stevens, *JJ 66*), alors qu'ils s'emparent à leur tour du signifiant « dissolution de fait » pour réanimer l'expérience et propulser l'École avec Jacques-Alain Miller vers la « Conférence sur la

passé » qu'il a fixée aux 16 et 17 janvier prochains.

Lilia Mahjoub, la première, a osé ramener sur le devant de la scène le signifiant *dissolution*, Elle écrit dans le *JJ 62* : « dissolution de fait du Collège, puisque ses débats relevaient jusque-là de la confidentialité ». À l'aune de la thèse explicitée ci-dessus, « une dissolution de fait du Collège », pas de droit, implique d'interpréter le malaise au niveau de l'École, au-delà du niveau de notre seul Collège. Le démontre « le disparate » des prises de paroles dans le *Journal des Journées*, qui a déjà créé une nouvelle École de la passe.

Quelques semblants ont fait leur temps et peuvent être dissous : Collège de la passe et secrétariat – la parution du règlement de la passe dans le *JJ 67* ce soir me le confirme.

Le Collège examine le fonctionnement de la passe sur les six années précédentes. Mais je n'avais pas songé avant ces Journées 2009 (2300 inscrits), à compter le nombre des candidats à la passe depuis 1982. Je sais aujourd'hui qu'il s'élève à plus de 600, peut-être 630. Je trouve ce chiffre faramineux, il est quasiment équivalent au double du nombre de membres de l'ECF.

Ce chiffre me convainc d'une chose : la *Proposition de 1967* est l'acte de Jacques Lacan introduit dans son École, et les Journées de Novembre 2009 ont fait signifier dans l'École la *Proposition* en acte, grâce à l'autorité de Jacques-Alain Miller. La prise en compte pendant ces Journées « du plus précieux de la passe » dépasse la mission du Collège, et nécessite d'aller au-delà des seuls dysfonctionnements de sa régulation par le secrétariat.

Le secrétariat de la passe veille à la régulation de la passe. Avant le Collège 2009, je m'étais attardée sur le fait que le premier Collège réuni en 1990 (*LM 94*), le deuxième en 1996 (*doc.ECF*, Clinique et politique), avaient énormément insisté sur la régulation du dispositif de la passe par le secrétariat. Le Collège 2002, le troisième, une autre époque, s'était davantage préoccupé du nombre de passes à l'entrée, traité par un dispositif pas vraiment adéquat à la tâche. Quant au Collège actuel, quatrième, il n'est plus le même Collège, et nous ne nous en étions pas aperçus.

Pourtant, dans son courrier daté du 13 septembre, J.-A. Miller avait attiré notre attention sur ce fait : le Collège était son invention ; son règlement avait été adopté par tous les membres de l'ECF en 1982 ; son fonctionnement était autonome et sa fonction consultative. Or, il écrit que les modifications du nouveau règlement de 2007 « évacuent le caractère autogestionnaire, et font du Bureau son pivot ». En effet, pour la première fois au sein du Collège, ont été introduits des représentants du Conseil d'administration. Ce

sont les trois membres du secrétariat, « désignés par le Conseil d'administration », qui « travaillent sous la responsabilité du Conseil d'administration » (art. 4). En conséquence, la régulation de la passe revient au Conseil d'administration, qui seul a le pouvoir de convoquer et dissoudre le secrétariat et par voie de conséquence le Collège.

Encore un point sur les passeurs : à ne pas pouvoir se centrer sur ce savoir que délivre la fin de l'analyse, ils prennent des notes (Sophie Marret, *JJ* 64), et ils souffrent de mal remplir leur fonction qui est de se laisser « aimer », comme le dit Daniel Roy (*JJ* 65), par ce qui est constitutif du passant, à savoir des moments de passe. Lacan, en 1978, présidant à Deauville deux Journées de travail sur la passe, concluait par ces mots : « La seule chose importante, c'est le passant, et le passant, c'est la question que je pose, à savoir : qu'est-ce qui peut venir dans la boule de quelqu'un pour s'autoriser d'être analyste ? »

Un seul souhait : que les passants de l'ECF se fassent reconnaître des cartels de l'ECF ?

L'ENJEU DE LA PASSE

par Hélène Deltombe

Mon analyse, pendant 17 ans, trois fois par semaine, jusqu'en 1995. Bonheur de parvenir à un point de finitude et de me consacrer à la psychanalyse sans être encombrée d'inhibition, symptômes, angoisse.

Entrée dans la procédure de la passe en 1997 pour :

1. faire retour sur mon parcours analytique, y distinguer les moments cruciaux, conceptualiser les différentes étapes, tenter de saisir ce qui a fait passage à l'analyste ;
2. demander mon entrée à l'École : désir vif de faire partie de cette communauté de travail.

La période de rencontre de mes deux passeurs, deux femmes, sérieuses et attentives, a été intense ; j'ai beaucoup écrit pour rassembler les souvenirs de mon parcours analytique que j'ai choisi de répartir selon des thèmes : symptôme, fantasme, jouissance, répétition, transfert, interprétation, acte. Pour chacun de ces chapitres, me revenaient des rêves analysés en séance. Ces écrits, il me semble que je les laissais chez moi pour parler librement aux passeurs qui étaient très présents, me posant des questions, soulignant certains aspects.

Réponse transmise par le secrétariat de la passe : vous n'êtes pas nommée AE. Le cartel de la passe propose votre entrée à l'École. Fin de l'appel téléphonique. Réactions :

1. Étonnée d'une réponse aussi sibylline après un travail si intense.

2. Je ne suis pas nommée AE, je me dis que c'est dans l'ordre des choses, mon destin me rattrape.

3. J'ai de la chance, je vais faire partie de l'École de la Cause freudienne ! Je vais pouvoir y inscrire mon travail d'élaboration entre théorie et clinique.

4. Mais pourquoi n'avais-je pas été nommée AE ? J'ai interrogé des membres du cartel, mais cela n'a pas emporté ma conviction et il n'y a pas eu de dialogue. Je me suis fait une raison en supposant que la réponse du cartel de la passe était de l'ordre d'un jugement éclairé, et pas de l'ordre d'une dialectique, car il s'agissait de la logique de la fin de l'analyse. Elle n'avait pas été saisie. Soit parce qu'il restait quelque chose d'obscur que, par définition, on ne pouvait pas me faire apercevoir. Soit parce que je n'avais pas su l'énoncer clairement. J'ai interrogé des membres du cartel de la passe, mais ça ne m'a pas permis de trancher.

J'ai écrit le texte de mon intervention aux Journées avec les notes prises pour préparer mes entretiens avec mes passeurs. Le recul du temps, la fréquentation de la psychanalyse, a favorisé l'épuration de mon cas. Ce travail d'écriture a permis un nouveau serrage de la jouissance, et l'éventualité d'en faire l'exposé devant un public a rendu nécessaire de mettre le voile de la pudeur sur mes dits.

Après ces Journées de l'École, en novembre 2009, j'ai fait un rêve qui m'a paru venir comme effet de ce moment exceptionnel. Le rêve : je parle à des collègues d'un cas de ma pratique, l'un d'eux vient vers moi et me dit chaleureusement : « Tu as le regard brillant. »

1. Au réveil, j'apprécie ce rêve par lequel je reçois un compliment suscitant un geste d'amitié. Je me dis qu'en effet j'aime mon travail, j'aime en parler, montrer l'intérêt de la psychanalyse.

2. Puis j'ai pensé : tout cela n'est-il pas un scénario fait pour séduire, être aimée ?... Honte. Prends garde !

3. Lecture des *JJ*, il y a ce qui rejoint mes pensées, et il y a des remarques qui m'interrogent, dérangent la défense. Comme cette remarque de Serge Cottet : « les effets de prestige de la parole et de l'énonciation, du direct et de la présence, ne sont pas

étrangers à cette séduction, éléments justement absents de la passe. On ne méconnaît pas la différence de structure entre un exposé très écrit de congrès et une procédure de distanciation. » Le regard brillant de mon rêve m'apparaît alors pouvoir se lire comme désir de briller. Moi qui croyais que l'objet avait chu, il était toujours là comme plus de jouir.

En tout état de cause, la parole adressée aux passeurs est parole qui achoppe, qui marque la présence de l'inconscient et ses trébuchements, tandis que dans l'écrit, lui, l'inconscient est présentifié, là sur un mode indirect.

Et l'on n'est pas nommée AE pour briller, mais pour se mettre au service de la psychanalyse, en intension et en extension. N'ayant pas été nommée AE, je m'étais dit après la passe que je pouvais de toute façon apporter mon concours à l'École et à l'existence de la psychanalyse.

LA PASSE EST UN TRAVAIL D'ÉCRITURE

par Philippe Chanjou

J'ai ressenti la passe comme étant d'une grande simplicité, et la relation au passeur comme évidente, car il s'agit d'un travail d'écriture.

Le temps de la cure elle-même est un travail de lecture, et ceci jusqu'au nom. J'ai lu que la formule de la séparation d'avec l'objet en agaçait certains, mais il me semble qu'il s'agit précisément d'une nomination de l'objet qui en fait un semblant. En faire un semblant signifie qu'il est allégé de sa fonction de vérité et d'idéal. D'où l'allègement de l'angoisse du même coup, celle-ci étant liée au fait que le sujet tente de s'appuyer sur le sens, sur l'Autre du sens (vérité et idéal). Vouloir s'appuyer sur le sens, c'est vouloir s'appuyer sur un vide, un manque.

Le pas de Lacan a consisté à dire qu'à partir de là, il s'agissait pour le sujet de s'appuyer sur le corps, non plus sur l'être, mais sur l'être là : « L'Autre, c'est le corps ». À partir de là, selon moi, il n'est plus question d'angoisse mais d'insatisfaction. Plus de la vérité en tant que telle, mais du non rapport sexuel, cause de l'insatisfaction (et cause, pour moi, d'une nouvelle tranche).

Ainsi cohabite, d'une part, une façon de se servir de l'objet sans plus y croire,

c'est-à-dire en en faisant un « se faire » maniable dans le rapport aux autres, et d'autre part, la question du non rapport. Lacan a proposé, pour articuler cela, de l'écrire sous la forme du nouage.

Il y aurait donc deux temps de l'écriture :

- l'écriture lié à la nomination de l'objet. Nous savons que Lacan noue l'écriture et le nom ;

- l'écriture qui permet de nouer la pulsion (le « se faire ») et le non rapport qui pourrait aboutir au bien-dire du sinthome. (Au fond ma question semble être celle de l'articulation de l'écriture et du bien-dire.)

La passe dont il est question pour nous, avec le dernier enseignement de Lacan, c'est celle de l'écriture du nouage, celle de l'alliance, nous dit J.-A. Miller. Cela peut-il aboutir à un nom ? À une satisfaction qui pourrait s'écrire ? Telle est la question de la passe, avec le dernier enseignement de Lacan.

Autant dire que, pour moi, le sinthome post-analytique est à différencier du sinthome « prostien » ou joycien, qui sont autant de façon plus ou moins géniale, de se faire être pour un Autre non barré.

CECI EST UNE RÉPONSE

par Esthela Solano-Suarez

« Lapsus semel fit culpa, si iterum cecideris » Publilius Syrus

Je ne suis pas la seule à trouver dans le *JJ* mon « plus de jouir ». Quand il arrive sur mon écran, je le dévore goulûment. Il me permet de m'entretenir avec mes collègues, de les fréquenter, de suivre le fil de leurs questions, de savoir ce qui les touche, et d'entrevoir leurs intimes circonvolutions dans leur rapport à la cause analytique. J'y trouve ici un écho, une sympathie, plus loin une divergence, ou plus tard une expression qui me frappe par sa justesse. Les belles plumes m'enchantent, le bien dire me comble. Le *JJ* est comme un tricot à plusieurs et, au fil du temps, il devient tissu, ou plutôt dentelle. Il tisse un lien autour du fil d'un

débat sur la psychanalyse pure, et par voie de conséquence un débat sur la politique de la psychanalyse. Ce fil fait exister l'École et dessine la trame du discours analytique de demain, parce qu'il aura été aujourd'hui.

Il est alors crucial de bien entrecroiser les fils. Il est un devoir de ne pas les laisser s'embrouiller. Et dans ce dessein, j'écris ici une réponse afin qu'un premier faux-pas ne devienne pas faute quand on y trébuche encore une seconde fois. Je fais référence ici aux échos qu'un texte a pu susciter.

Quid ?

Philippe Chanjou a écrit une contribution au débat sur la passe intitulée « La nécessité de la réponse ou le menteur généralisé », parue dans le *JJ* n° 64. Je veux apporter quelques précisions concernant ses propos. En premier lieu, la réponse que le cartel a transmise au Secrétariat de la passe n'était pas « Vous êtes vivement recommandé à l'École par le cartel », comme il l'a écrit dans son texte, mais : « Le cartel B9 de la passe a décidé de recommander au Conseil de l'ECF l'admission de Philippe Chanjou au titre de membre de l'École ».

Plus loin, il écrit avoir été reçu par « un des membres du cartel, ex AE ». C'est exact, c'est moi qui l'ai reçu à sa demande. Alors, il poursuit : « Un des membres du cartel, ex AE m'a confirmé le fait que la charge de l'enseignement d'AE était beaucoup trop lourde pour que l'on puisse la confier sans un minimum de garantie concernant la capacité de la personne à pouvoir l'assumer (c'est moi qui parle de garantie – ajoute-t-il – le mot n'a pas été prononcé) ». C'est sa version, telle qu'il l'écrit.

Maintenant je rectifie, et vous donne une autre version.

Je le reçois chez moi, comme convenu. Il entre, s'assied, et me dit être satisfait de la réponse du cartel. Se dit allégé de ne pas avoir été nommé AE, puisque faire un enseignement aurait été une charge trop lourde. J'ai confirmé ses dires, sans plus. Il m'a aussi annoncé qu'il avait pris rendez-vous chez le meilleur d'entre nous pour poursuivre son analyse. Ensuite, répondant à sa demande, j'ai dit quelques mots à propos de son témoignage. Je lui ai dit que son parcours était extraordinaire, ce qui n'est pas faux, et que son témoignage nous avait bien occupés, que nous y avons trouvé l'occasion d'un travail et d'un enseignement, notamment sur deux points, les plus saillants, que je lui ai détaillés.

Quod ?

Voilà ma rectification. Je m'arrête là. Je ne vais pas plus loin, il y a ici une

barrière qui ne doit pas être transgressée. Nous pouvons constater encore une fois qu'il est question de malentendu, parce que nous naissons malentendus, comme Lacan le signale. Mais une chose est certaine : en aucun cas un membre du cartel aurait dit à Chanjou : « Nous n'avons pas pu vous nommer AE car nous ne vous connaissions pas ».

Les raisons qui ont conduit le cartel à prendre sa décision concernant cette passe relèvent d'un jugement qui n'est pas de l'ordre du mépris, ni de la sauvagerie de salon réunissant des infatués qui s'érigent en caste. Non, le cartel a pris sa décision depuis le rapport le plus intime avec une exigence éthique. Et ses raisons-là, je me garde ici de les exposer.

DUR SOUVENIR D'UN PASSEUR

par Alain Revel

Ce dont il s'agit s'est passé il y a une dizaine d'années. Quand mon analyste me dit qu'il m'avait proposé comme passeur, cela résonna avec la légèreté d'un *Witz*. Une aventure s'ouvrait là, sans angoisse, avec juste le bagage que j'avais à ce moment de ma cure. Nul savoir n'était à emporter. Apprendre de cette rencontre, de cette procédure, de cette expérience inédite me souriait. Quelques temps plus tard je rencontrai le passant. Je fus attentif à saisir sa démonstration, à ce qu'il construisait comme moment de passe, à la logique de sa construction ; bref, j'étais soucieux de transmettre ce que ce passant voulait démontrer. Le délai fut long, très long entre cette rencontre et la rencontre du cartel de la passe – je crois bien plus d'une année. Le cartel écouta mon témoignage, me posa peu de questions, quelques précisions me furent demandées sur ce que je voulais dire. Dans le même temps, un autre passeur, expérimenté, me succéda et exposa. Je compris tout de suite le travers de ma transmission : je n'avais pas questionné, dérangé le passant suffisamment. Je m'étais plutôt réglé sur un bien-transmettre ce que le passant voulait faire entendre. Mes questions étaient des demandes de précision, mais ne venaient pas déranger, décaler ses propos. Même si j'avais cherché à réduire au plus vif ce témoignage, disons que j'étais dans une conception plutôt magnétophone du passeur. Le dispositif, un passeur novice et un passeur

expérimenté exposant successivement, était enseignant et, je le répète, cela fit mouche immédiatement. Je reconnaissais dans le travers de ma transmission des signifiants personnels, une pente à faire le mort. Je sortis de cette soirée bousculé mais instruit par cela, et pas déçu du tout par cette leçon au vif de la parole. Je restais interrogatif néanmoins par des questions, des débats dans le cartel à propos du passant qui me semblaient plus du registre de l'étude de cas que de l'étude du témoignage de passe, mais, me suis-je dis, ce mystère, ces questions s'éclairciront plus tard en avançant dans la procédure.

Et puis plus rien, plus de passant à rencontrer et aucun autre signe. Au bout d'un certain temps, je demandais à rencontrer M. Kusnierek qui était, je crois, secrétaire de la passe. Elle me reçut très gentiment en me disant que c'était très bien de faire cette démarche. Elle m'informa que j'avais été retiré de la liste des passeurs. Les raisons qui m'ont été communiquées alors me sont restées floues. Ma transmission était imprécise, mais c'était une passe difficile, me fut-il précisé. Pour qui ? L'ambiguïté resta. Flou pour flou, la tyrannie de la transparence n'était pas de mise. Bon, que faire avec ça ? Une déception mêlée d'une certaine amertume. Le temps d'apprendre et voilà que c'est trop tard. Bien sûr ce « trop tard » se conjugua avec mes signifiants, bien sûr je suis revenu dans mon analyse sur cette question de se faire entendre, bien sûr que ce n'est certainement pas sans raison, même si je n'en ai eu qu'un écho lointain, que le cartel de la passe a trouvé ma transmission pour le moins critiquable mais cela m'a laissé sur un point que je qualifiais plus haut d'amer.

Dans la « Proposition sur le psychanalyste de l'École », Jacques Lacan dit des passeurs « qu'ils sont en cette passe... ». Esthela Solano dans le *Journal des Journées* n°60 ajoute : « ... alors le passeur est supposé être habité par la passion de l'ignorance, laquelle le pousserait à vouloir en savoir un peu plus... ». On peut voir dans cette phrase deux temps, la passion de l'ignorance et le vouloir en savoir un peu plus. L'écoute du passeur confirmé fut un moment pour moi de pousser à vouloir en savoir un peu plus, une curiosité qui ouvrait sur un savoir nouveau possible. Et puis cela s'est arrêté là !

Ce bref temps de passeur me fit apercevoir le délicat d'être « en cette passe », sans savoir et je dirais sans aucune garantie que la dynamique de la procédure même.

Qu'est-il resté de cette histoire ? Dans l'immédiat après coup un désir de ne pas en rester là, qui m'a amené à refaire un contrôle et qui a vivifié ma pratique, mais aussi une zone obscure. Nous étions après Barcelone, scission dans l'ECF, débats sur la passe à l'entrée à ce moment, je crois. Mon regret est de n'avoir pas pu cheminer dans la procédure et ainsi me faire une idée sur ce que je rencontrais de l'École à travers le cartel

de la passe, bref une rencontre manquée.

LE PASSEUR : ENTRE VIF ET PÉDAGOGIE

par Bruno Tournade

“Mais le réseau dont il s’agit est pour moi d’autre trame,
de représenter l’expansion de l’acte psychanalytique.”

Jacques Lacan, “Discours à l’École freudienne de Paris”, *Autres écrits*, p. 268

Ce n’est pas au titre de passeur, expérience que je ne connais pas, mais en tant que lecteur de Lacan et intéressé par l’École que j’apporte ma touche au débat posé. Les témoignages sur le passeur affluent et viennent répondre à la question qui sous-tend une partie du débat : à quoi sert le passeur ? Plus exactement : le passeur peut-il transmettre ou non le témoignage du passant au-delà du point où ce passeur en est de sa propre analyse ? Ce débat a fait résonner pour ma part une remarque fulgurante dans le Séminaire *L’Angoisse* qui, s’il est énoncé avant 1967, n’en détermine pas moins une logique de la procédure.

Lacan annonce dans ce Séminaire qu’il « adhère en effet à un mode pédagogique », mode par lequel il va démontrer que « l’enseignement existe » (p. 298 du Séminaire X). « Tout l’intérêt de la pédagogie scolaire est de saisir ce point vif, et de devancer ce que l’on appelle les capacités mentales de l’enfant par des problèmes les dépassant légèrement ».

Lacan ne perd jamais de vue, d’autant plus en 1963, la question de la transmission de la fin de l’analyse (il évoque, p. 300, le rapport de l’angoisse à la castration : « il ne suffit pas que nous sachions qu’il est vécu comme tel dans telle phase dite terminale – elle l’est ou non – de l’analyse pour que nous sachions véritablement ce que c’est »).

C’est bien ce principe, ce « mode pédagogique », qui semble participer du passeur dans le dispositif : le problème de la fin de l’analyse le « dépassant légèrement »,

il va pouvoir, si le témoignage du passant le dépasse suffisamment, à la fois témoigner du point vif et révéler – peut-être sans s'en rendre compte – au jury si le passant a été un bon enseignant. Ne trouve-t-on pas dans ce mode à la fois une tension et un nouage entre l'acte et sa possibilité d'être enseigné ?

Prendre ce point du Séminaire X au sérieux permet de juger de la capacité d'un futur AE, *via* le passeur, à enseigner – le vif de l'acte – en dehors d'une preuve par titres et travaux. Si en 1963, la pédagogie de la castration (titre donné par Jacques-Alain Miller à cette partie de la leçon XIX) permet de rendre compte de « la position du *a* au moment de son passage par ce que je symbolise sous la formule du $(-\phi)$ » (Séminaire X, p. 300), l'enjeu actuel n'est rien de moins que le trou creusé dans la science par la psychanalyse : entre la vérité qu'il n'y a pas et le savoir dans le réel, il y a une place, non pour un sujet indéterminé, mais pour l'acte analytique.

BULLETIN DE SANTÉ DE LA PASSE, ET QUELQUES QUESTIONS

par Sonia Chiriaco

Ces jours-ci, on secoue la passe : serait-elle inerte ?

On veut la vivifier : serait-elle en train d'agoniser ?

Il semble qu'on ne nomme plus d'AE à l'École de la Cause freudienne, mais qu'ailleurs les nominations se poursuivent : simple contingence ?

Les exigences de la passe y seraient-elles devenues inaccessibles au point qu'il n'est plus de nomination possible ?

L'AE serait-il idéalisé au point d'être mort, et la passe statufiée sous l'emprise de l'idéalisation ?

Si c'est le cas, nous sommes tous responsable de cela.

La passe, ce n'est pas la garantie, c'est plutôt un pari.

Lacan, en inventant la passe, voulait contrer la mortification produite par les listes de didacticiens : la passe serait-elle devenue elle-même une entreprise de didacticiens ?

Alors la boucle serait bouclée, et nous n'aurions plus qu'à réinventer la passe.

Ou autre chose.

LETTRES ET MESSAGES

Adele Succetti : Mon baptême

Je vous écris à partir de votre échange avec Flory Kruger paru dans le précédent *JJ*, le 68. Moi aussi, je me souviens avec émotion de la Rencontre internationale de l'an 2000 à Buenos Aires : ça a été le premier Congrès de l'AMP auquel j'ai assisté tout en n'en étant pas membre (je ne le suis pas encore) d'une École. Ça a été passionnant, plein de surprises... pour moi : du nouveau.

Je considère cette Rencontre un peu comme « mon baptême » dans la psychanalyse lacanienne : je venais de quitter mon travail et j'avais décidé de m'inscrire à la faculté de psychologie pour pouvoir suivre le (long) parcours de formation prévu en Italie... À l'époque, l'AMP avait accepté, seulement pour l'Italie je crois, des inscriptions AMP-Direct, à savoir des personnes qui n'avaient pas les titres requis par la SLP, mais qui participaient depuis longtemps aux activités du Champ freudien.

Peut-être, pour faire souffler le vent Paraclet partout dans le Champ freudien, les portes des Écoles ne suffisent pas : on peut twitter en anglais ou en français mais, souvent, chez soi, on continue à parler son pa(s)toi(s).

Pour faire souffler le vent des Journées de l'ECF, il faut peut-être que les portes de l'AMP s'ouvrent aux non-membres, aux nouveaux venus, afin qu'ils puissent inscrire leurs noms quelque part dans le Champ freudien .. avant d'entrer dans une École, par ou sans la passe...

REGARD EN ARRIÈRE

par Jacques-Alain Miller

Le débat sur la passe dans le *Journal des Journées* s'achemine vers sa première scansion suspensive : demain à 20h 00, le *Journal* cessera d'accepter de nouvelles contributions sur le sujet. Son éditeur éprouve l'envie de jeter un regard en arrière, comme pour voir l'anamorphose des *Ambassadeurs*. Comment diable tout ceci a-t-il commencé ?

1

Je connais à peine Sophie Gayard. Je me souviens d'un verre pris avec elle à la terrasse de *La Marquise*, au coin de la rue de Vaugirard et du boulevard du Montparnasse, en compagnie de l'équipe qui sortait de corriger un numéro du *Nouvel Âne*. Je l'avais revue ensuite une fois, l'an dernier, dans mon bureau, à ma demande, pour évoquer les entretiens qu'elle avait eus avec les candidats à l'entrée dans l'École.

C'est de Sophie que, le mercredi d'après les Journées de Novembre, je reçus une lettre que je publiai aussitôt, telle quelle, ou presque : je crois me souvenir de lui avoir demandé l'autorisation d'ôter un point d'exclamation.

Je la relis, cette lettre. Candidate retoquée à la passe, Sophie avait dû prendre sur elle pour l'écrire, franchir une réserve que l'on devine lui être, si je puis dire, naturelle. Une voix s'élève, douce, modeste, qui n'accuse personne, sinon celle qui parle :

Depuis samedi soir, à la mi-temps des formidables Journées qui viennent de se produire, j'ai à faire avec moi-même à un petit quelque chose qui ne va pas. Depuis samedi soir, c'est-à-dire depuis l'assemblée générale de l'École. Une discussion a commencé à y avoir lieu concernant la passe, après que Gil Caroz fort judicieusement n'a pas laissé passer la remarque de Bernard Seynhaeve sur – le peu serait encore trop dire – l'absence de nomination d'AE depuis plus d'un an. Je n'ai pas pris la parole alors que je n'étais pas tout à fait d'accord avec une partie de ce que j'ai entendu. Voilà ce qui fait mon mécontentement d'avec moi-même.

Elle dit alors quelque chose de simple et d'audacieux à la fois, et de parfaitement original : que la question de la passe ne se réduit pas à l'AE ; qu'il convient de « prendre les choses par un autre bout » ; que « c'est la place de la passe dans l'École qui est en jeu » ; que c'est « une bataille de chaque instant », homologue de « la bataille concernant la place de la psychanalyse dans le monde ».

Et voici que, à la fin du texte, la voix, voix d'écriture, petite voix d'une femme mécontente d'elle-même, déplace son point d'émission pour se faire la voix de quelque chose comme l'esprit de la psychanalyse – bousculant les discours gourmés, interpellant, prenant à partie chacun d'entre nous :

Certes, nous pouvons nous désoler que la boîte aux lettres du secrétariat de la passe soit vide (l'est-elle d'ailleurs tant que ça ?), mais disant cela, ne méconnaît-on pas qu'on est en train, je ne sais pas comment le dire mieux, de "mettre la faute du côté de l'autre" ? C'est cela qui a résonné si désagréablement à mes oreilles samedi soir. Car le dispositif implique chacun dans l'École. Que disent les passeurs ? Que disent les analystes qui les nomment ? Que disent les passants qui ne sont pas nommés ? Que disent les analysants qui hésitent à s'y présenter ? Un certain recueil de ces multiples expériences, malgré le un par un qui singularise chacune, ne pourrait-il pas éclairer aussi la réflexion qui s'impose ? Car la passe n'existe pas sans eux tous.

2

D'où parlait cette voix ? Et de quel droit parlait-elle ? Eh bien, du droit de parler, tout simplement – droit heureusement préservé dans cette École, droit de parler sans avoir titre à le faire, droit de parler à tort et à travers, oui, parfois, et surtout quand les bouches autorisées sont muettes, et tiennent pour décision de haute politique de se mettre aux abonnés absents.

Bref, une Sophie mécontente d'elle-même a su faire ce qu'un Collège de la passe n'a pas su, pas pu, pas voulu faire : s'autoriser de soi-même ; inviter l'École à parler ; interpréter le désir de cette École, bien au-delà de ses membres légaux ; et inscrire la question de la passe dans la politique de la psychanalyse.

Je suis le premier à souffrir de l'insuffisance de ce Collège, puisqu'il me doit son nom, son existence et sa fonction statutaire.

3

Ce Collège s'est de lui-même mis hors jeu. « Je n'y suis pour personne ».

Ses membres ne sont pas en cause, ce sont d'excellents collègues, et sitôt libérés de leur carcan, ils ont pris avec empressement leur place dans le débat. Mais ce débat, le grand déversoir qui commence, nous ne le devons ni à eux, ni à moi, nous le devons au courage d'une voix menue.

Un Collège siégeant à huis clos, et délivrant ses recommandations à un Conseil lui-même impénétrable, il fallait ça en 1982 pour renouer avec l'expérience de la passe,

Lacan n'étant plus là. Ses élèves - élèves prétendus, ex-petits malins qui avaient compris que le plus sûr moyen de remplir leurs cabinets, c'était de coller à Lacan d'assez près pour que s'égarèrent sur eux quelques paillettes de son habit de lumière -, ses élèves n'avaient rien eu de plus pressé que de renier la passe, la calomnier, la ridiculiser, la piétiner.

Eh bien, ce Collège modèle 1982, révisé en 2007, a implosé sous nos yeux. Les rescapés se sont engouffrés dans le *Journal des Journées*, où ils ont rejoint, un par un, le tout-venant. Ils ont très bien fait. Ceci signifie quelque chose : que désormais, les fondements de la passe seront discutés par tous, et à ciel ouvert.

Opportunisme ? Populisme ? Adaptation à la « modernité », voire à la « postmodernité » ? Plus simplement, c'est un retour aux sources. Si la passe a pris racine dans l'École de la Cause freudienne, c'est pour trois raisons :

1. parce que j'avais démontré, et déjà pendant la dissolution de l'École freudienne de Paris, que ce n'était pas une partie jetable de l'enseignement de Lacan, mais un site névralgique dont l'ablation était impossible, sauf à sortir du champ freudien proprement dit ;

2. parce que je lui avais donné forme opératoire par la rédaction de deux textes réglementaires, dont chaque mot avait été posé, pesé, scruté, argumenté, au cours de longs, d'interminables débats, pendant une année entière ;

3. parce que j'avais obtenu sur ces textes l'approbation quasi-unanime des membres de cette École, exprimée par un vote lors d'une Assemblée générale extraordinaire.

Le crédit que cette procédure à ciel ouvert avait valu à la passe, fut encore augmenté par la pertinence de certaines nominations (non pas toutes) qui apparurent probantes. Ce crédit a été follement dilapidé. La futilité du dernier Collège de la passe a achevé de l'épuiser. L'encaisse-confiance est désormais vide. Il convient dès lors de la reconstituer.

Il ne suffira pas de quelques raccords, de deux ou trois rustines, pour que l'économie libidinale de la passe reparte. La première condition pour surmonter la crise de la passe à l'ECF est de reconnaître sans ambages que la passe de papa est morte.

Il s'agira en 2010 de la refonder, comme nous sûmes le faire en 1982.

4

Le Conseil d'administration qui, en 2007, prit sous son bonnet de modifier un texte voté à la quasi-unanimité des membres, commit sans nul doute ce qui s'appelle en bob français un abus de pouvoir.

Oh ! je ne jette la pierre à ses membres : j'ai appris la procédure choisie, j'ai articulé ma désapprobation, mais je ne me suis pas insurgé, j'ai laissé faire ; tout étant sans dessus dessous, l'affirmation répétée de la suprématie du « Bureau » semblait promettre un effort résolu pour ranimer la passe.

Le fait est, à vrai dire, de peu d'importance, auprès de la déconstruction méthodique dont a été l'objet le système de la passe que j'avais monté.

Un exemple. Lors d'une récente réunion du Conseil où j'étais à titre d'invité - la première à laquelle j'avais accepté de participer depuis de nombreuses années – Esthela put me dire sans être démentie que, *depuis sept ans*, il n'y avait plus d'enseignement des Cartels de la passe. « Considérez que je suis tombé de ma chaise », lui dis-je. En effet, l'obligation d'enseigner faite aux Cartels de la passe, figure, ou figurait, en bonne et due forme dans les statuts.

Des statuts ne sont rien si le désir n'est pas là.

5

En définitive, cela donne de l'espoir. La passe a été, si je puis dire, construite par la main de l'homme, elle a été détruite par la main de l'homme, elle peut être reconstruite par la main de l'homme.

L'atonie, voire l'asphyxie de la passe à l'ECF, a des raisons précises. Toutes ne sont pas aussi évidentes que celles que j'évoquais, certes, mais elles peuvent être cernées. Aucun mystère. Des causes, des effets.

L'instant de voir dont Sophie Gayard a été le lieu pour nous tous, a été suivi d'une cascade de « témoignages » qui en répercutaient la surprise.

La prochaine « Conférence sur la passe », inaugurera formellement le temps pour comprendre, qui déjà s'installe à pas comptés dans ces pages.

Le moment de conclure suivra à son heure et en son lieu.

6

Jusqu'à présent, le passeur a été curieusement placé au centre de l'intérêt. Le bataillon des contributions issues du Collège de la passe a pesé en ce sens. C'est que le plus substantiel de sa première réunion (le secrétariat m'en a communiqué le compte-rendu), un « tour de table » qui prit trois heures, fut un témoignage saisissant sur le sujet. Et tous, ou presque, d'emboîter le pas. Pourtant, était-ce « le bon bout », le seul « bout » ?

On aurait pu s'intéresser, par exemple, aux jurys. On se serait alors aperçu de la disparition des enseignements. On aurait appris que le rapport des Cartels de la passe avait cessé d'être publié dans la revue - depuis 2002, m'a-t-on dit. On en serait venu à questionner le désir de ces Cartels ces six dernières années, et l'interprétation du désir de l'École par ces Cartels. On aurait thématiqué le désir de nommer et le désir de *ne pas* nommer, le désir d'encourager et celui de décourager.

Les Cartels de la passe, le temps où ils sont en fonction, sont l'Autre à qui l'on s'adresse. Quel était, ces six dernières années, leur message, au delà de l'énoncé ?

On ne peut pas nommer tout le monde, sans doute. Il faut donc à la machine des refusés. Et ceux-ci n'ont aucune raison de se réjouir, ni d'entrer dans les raisons de leurs juges. Mais un affect récurrent de découragement semble avoir provoqué dans l'École une épidémie. Elle n'a pas épargné les Cartels eux-mêmes, qui se sont reclus dans le silence.

Il faut maintenant des chiffres. Combien de temps encore nous les fera-t-on attendre ?

7

Que seront après le 1^{er} janvier les Cartels de la passe à l'ECF ?

Je serai dans l'un, Éric Laurent dans l'autre. Miquel Bassols et Serge Cottet, anciens plus-un, se répartiront de même, ainsi que les AE, Bernard Seynhaeve et Antoni Vicens. Voilà ce qui résulte des six dernières années. Deux passeurs seront tirés au sort. Deux plus-un seront choisis.

J'aimerais pour ma part m'employer de cette place à entretenir dans l'École l'esprit des Journées. Avec l'ensemble des membres, et les fameux « nouveaux venus », je travaillerai volontiers à repenser et refonder pour le 21^e siècle la précieuse invention de Jacques Lacan, celle d'une procédure permettant de vérifier la fin d'une analyse, tout en

déjouant la cooptation et la fermeture (« *Serrata* » de Venise) que préfèrent naturellement les gens en place.